

Association Sportive Automobile Francophone

Fédération reconnue par l'Exécutif
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



ASAF NEWS

Annexes aux prescriptions sportives de l'ASAF

Newsletter du 5 mai 2018

Éditée par l'Association Sportive Automobile Francophone (ASAF)

Editeur responsable : Bernard HAYEZ, rue de l'Île Dossai 12 à 5300 Sclayn

☎ 085/ 27.14.60 - Fax : 085/31.76.95

Modifications du Chapitre II - PREVENTION ET SECURITE DES PARCOURS.

.../...

Art. 2. - SECURITE DES PARCOURS

2.1. SERVICE MEDICAL AUX EPREUVES

2.1.1. Le Médecin Coordinateur

2.1.1.1. Dans toutes les disciplines, **sauf** en Rallyes d'Orientation et/ou de Régularité, en Auto-Cross, Kart-Cross, en Slalom, **Test-Days, Shake-down, HRS et Montée/Sprint Histo (sans Montée en Or)**, la présence d'un **médecin coordinateur** urgentiste ou Breveté en médecine aiguë (si possible avec certificat de médecine de catastrophe, sur les épreuves routières) est obligatoire.

.../...

2.1.4. Service médical particulier aux épreuves d'Auto-Cross/Kart-Cross, de Slalom, Test Day "Public", Shake-down, Montée/Sprint Histo (sans montée en Or)

2.1.4.1. La présence d'un médecin accompagné d'un **paramédical** (sauf en Slalom, pour le paramédical) est obligatoire au départ de l'épreuve ; c'est à lui qu'il appartiendra d'organiser la coordination des secours tels qu'ils sont définis à l'Art. 2.1.5, ci-après.

.../...

~~2.1.4.4. En discipline "Slalom", une seule ambulance est obligatoire. Il faut rappeler, toutefois, qu'en cas de période d'occupation de cette ambulance (sur place ou "en évacuation"), l'épreuve sera interrompue tant que celle-ci ne redeviendra pas totalement disponible pour une autre intervention éventuelle.~~

.../...

2.2. AMBULANCES

.../...

2.2.2. Les ambulances doivent être des véhicules conformes à la définition du **Service Public Fédéral - Intérieur : ambulances aux normes "112"**.

En règle générale, il faut, au minimum, **deux ambulances** sur une épreuve ou une manifestation.

En cas de départ de l'une d'entre elles vers un hôpital ou si elle est occupée par un blessé, en phase de stabilisation ou de traitement, l'épreuve peut continuer avec l'autre.

Dans certaines disciplines, toutefois, **une seule ambulance** est requise :

- en Karting,
- en Slalom,
- en Circuit "Incentive" et en Circuit "Régularité",
- lors des Tests Days "Publics",
- lors des "Shake Down",
- lors des "Montées/Sprints" Historiques" ne comportant pas de "Montée en Or",
- lors des "HRS",
- lors des Auto-Cross/Kart-Cross.

Il est rappelé que dans les disciplines où une seule ambulance est obligatoire, en cas de période d'occupation de cette ambulance (sur place ou "en évacuation"), l'épreuve sera interrompue tant que celle-ci ne redeviendra pas totalement disponible pour une autre intervention éventuelle. Il va de soi que les organisateurs des événements repris ci-dessus, s'ils veulent s'assurer de la poursuite de la manifestation dans le cas où l'ambulance unique est déjà occupée, peuvent en prévoir deux ou plus.

.../...

Tableau des moyens de secours d'urgence à mettre en place, par discipline

	Médecin coordinateur	Médecin/ES*	Paramédical ou Infirmier/ES*	Nombre d'ambulances
Rallye de type "B "	1	1	1	1 au PC + 1* par ES
Rallye type "HRF ou LEGEND"	1	1	1	1 au PC + 1* par ES
Rallye type "HRS"	0	1	1	1
Rallye sprint	1	1	1	2
Sprint	1	1	1	2
Course de côte	1	1	1	2
Sprint Histo sans M.O.	0	1	1	1
Sprint Histo avec M.O.	1	1	1	2
Montée Histo sans M.O.	0	1	1	1
Montée Histo avec M.O.	1	1	1	2
Slalom	0	1	0	1
Auto-Cross / Kart-Cross	0	1	1	1
Test-Day "public" via ASAF	0	1	1	1
Test-Day "privé" via ASAF	0	0	0	0
Shakedown Rallye	0	1	1	1

* Si un point de l'ES se trouve à une distance supérieure à 15 kms du départ (sans parcourir l'éventuelle boucle en entier), les secours médicaux en place sur cette ES seront dédoublés.

Katty BARIO
Secrétaire Général

Bernard HAYEZ
Président